



AIGLE Le palmarès de la 3^e édition du Mondial du Chasselas place un Vully sur la première marche du podium des «blancs secs». Six fendants valaisans se distinguent.

Petite région et grand chasselas

Les rois du Chasselas, ce sont eux! Jean-Daniel et Franziska Chervet, du domaine éponyme, à Vully.
LE NOUVELLISTE



Les 3 Valaisans à être montés sur le podium: Christophe Bétrisey et son fils, de la cave Antoine et Christophe Bétrisey à Saint-Léonard, Jean-René Germanier et Hervé Fontannaz (Cave La Tine). LE NOUVELLISTE

FRANCE MASSY

La plus petite des grandes régions viticoles de Suisse s'est hissée au premier rang au Mondial du Chasselas à Aigle. Avec son Chasselas Sélection 2013, le Domaine Chervet a remporté la meilleure note (93,2) non seulement dans la catégorie «blancs secs» mais de tout le concours. Une distinction qui récompense un couple (Jean-Daniel et Franziska Chervet) que le Grand Prix du vin suisse avait déjà honoré en 2013 pour sa Cuvée de l'Arzille 2011, un assemblage de blancs. En «vinification spéciale», les Vaudois arrivent en tête avec la No 1 Cuvée E. Obritm vinifiée en barriques, élevée sur lies et dont la malo a été bloquée. La catégorie «blanc de 4,1 g à 50 g/l de sucre résiduel» – qui ne comptait que 20 échantillons – a salué le Gutedel Beerenaus-

lese Ballrechten- Dottinger, 2009 Weingut Wolfgang Löffler Gependet von Markgräfler Wein e.V.

Dans les «vieux millésimes», leurs spécialités, les Vaudois raflent les sept premières places, avec en tête Le Château Maison Blanche, Chablais Yvonne Grand Cru 2009 (93 pts/100). Mais le fendant Balavaud Grand Cru de Vétroz 2003, de Jean-René Germanier, ne démérite pas (90,8 pts/100) et se place en 8^e position sur 67 vins présentés, suivi par le fendant du Domaine Crettex à José Côteau d'Ardon 2010, de la cave La Tine (90,6 pts/100). Le meilleur chasselas valaisan vient de Saint-Léonard, c'est le Grand Cru d'Antoine et Christophe Bétrisey (90,8 pts/100).

Des champions confirmés

«Le Balavaud Grand Cru a déjà été sacré champion suisse lors du

Grand Prix du vin suisse en 2004. Et il a été sélectionné par Jérôme Aké et Pierre-Emmanuel Buss dans leur livre «Les 99 chasselas à boire avant de mourir». Cette jolie place au Mondial du Chasselas confirme donc sa notoriété», se réjouit Jean-René Germanier. Du côté des frères Bétrisey, on salue le terroir de Saint-Léonard. «En Valais, Saint-Léonard est un peu considéré comme la capitale du chasselas. C'est d'ailleurs ce qui nous a incités à mettre sur pied la manifestation Le Fendant au fil de l'eau. Ce fendant Grand Cru se distingue régulièrement, en 2007, il fut déjà champion au Grand Prix du vin suisse.»

Saluons aussi la jolie performance d'un jeune vigneron, Grégoire Dessimoz, cave La Colombe à Conthey, qui obtient une médaille d'or avec 89,6 points. La Leukersonne Kellerei à Loèche (Fendant AOC Valais), les Domaines Rouvinez avec leur Fendant de Sierre, décrochent

eux aussi une médaille d'or. Les 13 et 14 juin, les jurés du Mondial du Chasselas ont dégusté 642 vins. Si la majorité des crus présentés au concours provenaient de Suisse (595 vins), une proportion non négligeable des concurrents venait d'Allemagne (40). La France (4 vins), les Etats-Unis (1 vin) et le Canada (2 vins) ont aussi participé à cette 3^e édition. Afin de se conformer aux normes de l'USOE, moins de 30% des vins inscrits ont été distingués. «Cette année, le jury a été assez sévère, ne distribuant que 28,2% de médailles», relève Claude-Alain Mayor, secrétaire général du Mondial du Chasselas. Cette année, sur les 71 jurés, 35 (soit presque la moitié) étaient de nationalité étrangère, principalement de France, d'Allemagne et d'Italie, mais aussi de Belgique, du Canada, du Royaume-Uni, d'Espagne et du Mexique. ○

RÉSULTATS

1er prix - Catégorie principale
Vully Chasselas Sélection, 2013
Domaine Chervet

1er prix - Catégorie vin supérieur à 4 g de sucre/l
Gutedel Beerenauslese Ballrechten-Dottinger, 2009

Weingut Wolfgang Löffler
1er prix - Catégorie vinification spéciale
Lavaux Chardonne
No 1 - Cuvée E. Obrit, 2013
Obrit SA

1er prix - Catégorie vieux millésimes
Chablais Yvonne Grand Cru, 2009

Château Maison Blanche
Meilleur vin vaudois classé
Chablais Yvonne Grand Cru, 2009

Château Maison Blanche
Meilleur vin valaisan classé
Fendant de Saint-Léonard Grand Cru, 2013
Antoine et Christophe Bétrisey
Artisans du Vin Saint-Léonard

Meilleur vin neuchâtelois classé

Neuchâtel Non filtré, 2013

Domaine de Montmolin

Meilleur vin genevois classé

Genève Chasselas Réserve du Domaine

2013, Domaine des Molards

Meilleur classement

toutes catégories

Vully Chasselas Sélection, 2013

Domaine Chervet

Bester Deutscher Wein

Gutedel Beerenauslese Ballrechten-

Dottinger, 2009

Weingut Wolfgang Löffler

Gependet von Markgräfler Wein e.V.

Meilleur vin produit

à plus de 15 000 bouteilles

La Côte Luins Grand Cru, 2013

Domaine Le Petit Cottens

Coup de cœur

de la Presse

Lavaux Epesses, Roche d'Or

Bujard Vins

Les vins primés peuvent être dégustés de 10 h à 18 h aujourd'hui

lors de la Grande Fête du Chasselas au château d'Aigle.

Tous les résultats sur: www.mondialduchasselas.com

LOI SUR LE TOURISME

Les opposants lancent le référendum

C'est désormais officiel. Le référendum sera lancé contre la loi sur le tourisme, adoptée par le Grand Conseil en mai dernier. Le comité référendaire a jusqu'à fin août pour récolter 3000 signatures.

Ce comité parle par la voix de deux personnes, l'hôtelier Alain Duc, président des hôteliers de Crans-Montana et le député socialiste German Eyer, le chef du groupe Alliance de gauche au Grand Conseil.

Les membres du comité référendaire sont les députés Doris Schmidhalter-Naefen, et German Eyer (PS du Haut) et Albert Pitteloud (UDC), les sociétés des hôteliers de Brigue (présidée par Peter Bodenmann) et de Martigny, ainsi que Maurice Clivaz de Bluche et Amédée Duc de Crans-Montana. Le référendum est soutenu par l'UDC Bas-Valais, le PS du Bas-Valais et le PS du Haut-Valais

Les arguments

«Nous ne voulons pas d'une taxe de séjour à 10 francs», lance Alain Duc. Le montant de cette taxe sera déterminé par les assemblées primaires. L'hôtelier ne leur fait pas confiance. «Dans certaines communes, des autorités ont menacé de tripler les taxes actuelles.» Or, toutes les personnes frappées ne pourront pas se prononcer. «Des dizaines de milliers de familles valaisannes possèdent une résidence secondaire, un chalet ou un mayen dans une commune autre que leur commune de résidence. Ils n'auront à nouveau plus rien à dire car ce sera la politique locale qui déterminera qui doit payer et combien. La nouvelle loi donne plus de pouvoir aux autorités politiques locales et moins de compétences à la branche touristique. Ce sont ceux qui devront payer le plus massivement, comme les propriétaires de résidences secondaires et les propriétaires d'hô-

tels qui auront une nouvelle fois le moins à dire.»

Sur la feuille de récolte de signatures «lors des dernières élections, 40% des Valaisannes et Valaisans ont élu les partis UDC, PS et Verts. Au Grand Conseil, ces partis se sont engagés pour un plafonnement de la taxe de séjour à 5 francs par nuit et par personne – tout de même le double du montant actuel. La majorité du Grand Conseil s'y est opposée. Un signe qui indique la voie à suivre.»

Dans leur communiqué, les référendaires estiment encore que: «Le tourisme a besoin d'innovation et non pas de plus de lois, d'impôts et de taxes. Ces derniers n'aident pas mais au contraire, chassent les clients.»

La loi sur le tourisme attaquée a été rédigée après l'échec du précédent projet, rejeté en novembre 2009 par 75,2% des citoyens valaisans.

○ JEAN-YVES GABBUD

PLANIFICATION HOSPITALIÈRE

L'Etat et la Clinique de Valère renouent le dialogue

«Il y a certainement eu un défaut de communication de part et d'autre. Nous clarifions la situation», résume Victor Fournier, le chef du Service de la santé publique à l'Etat du Valais. Il s'exprime ainsi à la sortie de la séance qui a eu lieu vendredi matin entre les représentants de la Clinique de Valère et ceux de l'Etat du Valais.

«Nous voulons avancer»

Cette réunion fait suite aux craintes exprimées par le Clinique de Valère en constatant que le projet de planification hospitalière mis en consultation par l'Etat du Valais la priverait d'une partie de ses activités. Victor Fournier se veut positif. Il admet que les relations entre l'Etat et la Clinique n'ont pas toujours été au beau fixe. «Il y a eu des crises par le passé. Il y a une longue histoire. Les gens ont changé. Nous voulons avancer de manière positive.»

Une alternative nécessaire

Du côté de la Clinique, l'approche se veut tout aussi constructive. «Nous avons eu une très bonne discussion vendredi. Nous avons rencontré des personnes ouvertes au dialogue», affirme

«Nous ne sommes pas en conflit!»

VICTOR FOURNIER
CHEF DU SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Karin Perraudin, présidente du conseil d'administration de la Clinique. Elle se dit «un peu rassurée», même si elle n'a pas obtenu de promesses. Sur le fond, la Clinique maintient sa position: «Nous voulons conserver ce que

nous faisons aujourd'hui. Les statistiques montrent que la qualité est là.» Karin Perraudin insiste sur la nécessité d'offrir une alternative. «S'il n'y a pas d'alternative en Valais, les patients et les médecins iront à l'étranger.» Sur la question de l'alternative, Victor Fournier est sur la même longueur d'onde. «Le canton a toujours soutenu ce principe. Nous n'avons pas la volonté de mettre en difficulté la Clinique.»

Ces prochaines semaines, un groupe de travail va examiner chacune des disciplines. «Je suis persuadé que nous pourrions trouver une très bonne solution», poursuit le chef de service.

La consultation relative à la planification hospitalière dure jusqu'au 8 août 2014. D'ici à la fin de l'été, le Conseil d'Etat va arrêter la liste hospitalière définitive. La nouvelle planification hospitalière entrera en vigueur le 1er janvier 2015. ○ JYG